



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Entente pour le bénéfice des cinéphiles entre l'Association des propriétaires de cinémas et de ciné-parcs du Québec et K-Films Amérique.

Le 24 septembre 2009 - L'Association des propriétaires de cinémas et de ciné-parcs du Québec, en collaboration avec la société de distribution K-Films Amérique a le plaisir de vous informer que tous les litiges concernant l'offre de films aux salles publiques, généralement désignées comme Ciné Clubs, avant une carrière commerciale, ont été réglés suite à plusieurs rencontres entre les intervenants.

L'arbitrage gouvernemental offert n'a pas été requis. La bonne volonté des deux parties, profitera donc aux cinéphiles qui pourront dorénavant avoir accès aux films d'auteurs, aux films des cinémas nationaux, en version originale ou sous-titrée, dans plus de salles de cinémas un peu partout au Québec.

K-Films Amérique, un des plus grands défenseurs du film d'auteur, accepte les pratiques de l'industrie, établies et respectées dans le monde. L'APCCQ reconnaît aussi que certains films dont le potentiel aura été mutuellement évalué comme moindre, pourront être présentés dans les Cinés Clubs dans un plus court délai. Il a également été entendu que si jamais un film obtenait des résultats supérieurs à ceux escomptés, tout serait mis en branle pour offrir plus de copies aux cinémas qui en feraient la demande.

Suite à de nombreux échanges, Messieurs Louis Dussault (K-Films Amérique) et Roch Demers (Productions La Fête) ont rencontré Messieurs Didier Farré président de l'APCCQ, Marcel Venne (Cinéma RGFM), Daniel Séguin (Cineplex Divertissement), Raffaele Papalia (Cinéma Ciné-Entreprise) et Guy Gagnon (Cinéma Carrefour du Nord). Ensemble, ils ont convenu de respecter les principes généralement en vigueur dans notre industrie, pour le bénéfice des cinéphiles. Ainsi le film produit par Roch Demers et réalisé par Roger Cantin « Un cargo pour l'Afrique » a été le premier film de cette amitié renouvelée et il a pu être présenté dans plusieurs grandes salles du Québec.

Monsieur Dussault a pu mettre en œuvre une négociation d'un cadre privé, au profit des grandes villes mais aussi des régions que l'APCCQ a tant à cœur de protéger. Les cinémas membres de l'APCCQ se feront un très grand plaisir dans les prochains mois de mettre sur pied des projections alternatives pour des films à public limité, mais loin d'être dépourvus d'intérêt. C'est Monsieur Guy Gagnon d'Alliance Vivafilm, qui suite au règlement de ce conflit, soulignait l'importance d'offrir aux régions une cinématographie diversifiée de qualité, que ce soit dans le documentaire ou la fiction, en provenance du Québec ou de l'étranger, avec ou sans sous-titres.

Pour le bénéfice de tous, les membres de l'Association des propriétaires de cinémas et cinéparcs du Québec et K-Films Amérique sont très heureux d'en arriver à cette solution.

- 30 -

Pour plus de renseignements : Brigitte Chabot Communications, Mara Gourdmecado (514) 861-7850

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CINÉMAS ET CINÉPARCS DU QUÉBEC

C.P. 976, Succursale Desjardins, Montréal, Qc H5B 1C1

téléphone : 450.562.7826 1.877.540.1900 télécopieur : 450.562.1042 courriel : info@apccq.com

www.apccq.com